



mardi 1er juillet 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

AGROALIMENTAIRE

### **Signature du contrat régional de filière alimentaire : une nouvelle méthode pour un nouvel élan de la filière**

***Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de la région Haute-Normandie, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Région Haute-Normandie et Olivier POIGNY, Président de l'Association haut-normande des industries agroalimentaires, ont signé aujourd'hui le contrat régional de filière alimentaire en présence de l'ensemble des acteurs concernés.***

*« L'agroalimentaire est un secteur important de l'économie régionale. Cette industrie méritait qu'un plan d'actions lui soit dédié pour renforcer et développer sa compétitivité, conforter et favoriser la création de valeurs ajoutées et d'emplois dans les territoires haut-normands : c'est l'objectif de ce contrat régional de filière alimentaire élaboré dans le cadre d'une démarche qui a nécessité plusieurs mois de concertation » , commentent les 3 signataires.*

Lancée sur l'ensemble du territoire national le 25 septembre 2012 par le Gouvernement en partenariat avec les Régions, cette concertation s'est traduite en Haute-Normandie par :

- la tenue de quatre ateliers réunissant plus de 80 participants.

Leurs travaux et propositions d'actions concrètes ont alimenté le contrat national de filière, signé le 19 juin 2013 par les Ministres en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'économie et du redressement productif, l'Association des Régions de France, et le Président de l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires.

- l'installation du comité régional stratégique de la filière alimentaire de Haute-Normandie, le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Le contrat régional, fruit de ce travail collectif conduit en Haute-Normandie, retrace donc les engagements mutuels et la mobilisation de toutes les parties prenantes autour de 5 grands thèmes :

- l'emploi et l'attractivité des métiers,
- le financement et l'innovation,
- le défi vert,
- l'export et la promotion,
- les relations au sein de la filière.

L'avancement de ce contrat fera l'objet d'une évaluation annuelle.

### ***La filière agroalimentaire en Haute-Normandie***

Avec 285 entreprises, 8 800 salariés représentant 7 % de l'emploi industriel en région, 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et 660 millions d'euros réalisés à l'export, l'industrie agroalimentaire haut-normande occupe la 5<sup>ème</sup> place dans l'industrie régionale.

Cette industrie dynamique a su tirer parti des atouts de la région au point d'en faire une vraie singularité avec une activité très liée à la mer.

Grâce à la présence des deux grands ports, Le Havre et Rouen, 32 % des entreprises et 23 % des emplois sont axés sur la transformation des produits exotiques tels que le cacao, le café et le thé. Également liée à la mer, la transformation du poisson représente 10 % des emplois. Les filières viande et lait, en lien avec l'agriculture régionale, représentent, quant à elles, respectivement 16 et 8 % des établissements, soit 12 et 13 % des emplois.

### **Pour aller plus loin :**

Les fiches actions sont disponibles sur le site internet de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Haute-Normandie :

<http://draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr/>

Le contrat national de la filière alimentaire est consultable sur le site internet du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt :

<http://agriculture.gouv.fr/Le-contrat-de-filiere>

---

#### **Contact presse :**

Région Haute-Normandie  
Sébastien Vau-Rihal  
port.: 06 13 13 62 65  
sebastien.vau-rihal@hautenormandie.fr

Préfecture  
Gaëlle Reverdy  
port.: 06 86 59 40 49  
gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr